

LETTRE AUX COMMUNAUTES

de

la Mission de France

7

abonnement annuel : 1200 F (10 numéros par an)

octobre 1958

La Mission

NOMINATIONS 1958

Avec l'agrément de la Congrégation des Séminaires et Universités, Son Eminence le Cardinal LIENART, Prêlat de la MISSION DE FRANCE, a nommé au Séminaire de Pontigny :

- en accord avec M. le Supérieur Général de Saint-Sulpice, Professeur d'Ecriture Sainte Le Père JEANDIN.
- en accord avec le R. Maître Général de l'Ordre de Saint-Dominique, Professeur de Philosophie : Le Père GABORIAU.
- en accord avec le R. Supérieur de la Société Auxiliaire des Missions (Belgique) Professeur de Théologie Dogmatique : Le Père FRISQUE.
- en accord avec le R. P. Provincial des Jésuites de Lyon, Chargé de Cours :
Le Père MARTELET, Chargé également de cours : Le Père Rémi CRESPIEN, de la Communauté de VENISSIEUX, à Lyon.

Avec l'agrément de Son Eminence le Cardinal LIENART, Prêlat de la MISSION DE FRANCE, Son Eminence le Cardinal FELTIN, Archevêque de Paris, a nommé :

- Vicaire-Econome de la paroisse Notre Dame d'Alfortville :
Le Père BUGARET, Curé de PUTEAUX.
- Vicaire-Econome de Sainte-Mathilde de Puteaux :
Le Père R. LE BARS, Vicaire à la même communauté.
- Vicaire à Notre-Dame d'Alfortville
Le Père MAILFERT, venant du Diocèse de Nancy.
- Vicaire à Saint-Louis d'Alfortville :
Le Père J. M. VERMELIM.

- Vicaires à Sainte-Mathilde de Puteaux :
Les Pères AGUESSE et BOURDEREAU.

- Vicaire à Saint-Jean des Grésillons :
Le Père RABIER, prêtre étudiant à Alger.

- Vicaire à Saint-Hippolyte, Paris :
Le Père Jean-Paul GRANGIEN.

Aumônier-Adjoint au Lycée Claude Monet :
Le Père Pierre KELLER.

Son Eminence le Cardinal GERLIER, archevêque de Lyon, a nommé :

- Vicaire-Econome à Vénissieux, et Chef de la Communauté (St-Germain et Ste Jeanne d'Arc):
Le Père Louis VIRY.

- Vicaires à la Communauté : St-Germain :
Le Père N. CRAMATTE, de la Communauté de Chauny,
Ste-Jeanne d'Arc :
Le Père B. DOFFAGNE, de la Communauté d'Andelot,
Le Père E. CHEVALIER, de la Communauté de La Rochelle,

Son Excellence Monseigneur LADY, Archevêque de Sens, a nommé,

- Vicaire à la Communauté de Cerisiers :
Le Père Paul GUIEAU, de la Communauté de Tannay,

- Vicaire à Migennes :
Le Père B. BAUDRY, venant du Diocèse de Poitiers.

Son Excellence Monseigneur LE COUEDIC, Evêque de Troyes, a nommé :

- Vicaire à Bouilly
Le Père G. DELIEGE, nouveau prêtre.

- Chef de la Communauté de Bouilly, Vicaire-Econome et Doyen de la Basse-Seine :
Le Père MEESMAKER, Vicaire de cette même Communauté.

- Vicaire à Aix-en Othe :
Le Père J. LEHU, de la Communauté de Beaurepaire,

Son Excellence Monseigneur MARTIN, Archevêque de Rouen, a nommé :

- Vicaire à Graille
Le Père Gilbert DELANOUE, nouveau prêtre.

Son Excellence Monseigneur DOUILLARD, Evêque de Soissons, a nommé :

- Vicaire à Chauny :
Le Père E. CHATELIER, de la Communauté de Migennes.
- Vicaire à Tergnier :
Le Père COULBEAUT, de la Communauté de Miraumont.
- Vicaire à Fère en Tardenois :
Le Père de COMBRUGGHE de la Cté de Riez.

Son Excellence Monseigneur CHIRON, Evêque de Langres a nommé :

- Vicaire à la Communauté d'Andelot :
Le Père. P. MATHON, de la Communauté d'Aix-en-Othe.

Son Excellence Monseigneur CHASSAIGNE, Evêque de Tulle, a nommé :

- Vicaire-Econome et Doyen de Sornac :
- Le Père H. CUVELIER, de la Communauté de Bugeat,
- Vicaire-Econome, chef de communauté et Doyen de Bugeat
Le Père BELLIVEAUD, de la Communauté de La Souterraine.

Son Excellence Monseigneur CUILLER, Evêque de Pamiers, a nommé

- Vicaire à la Communauté de Serres-sur-Arget :
Le Père GABORIT, de la Communauté de Vicdessos.
- Vicaire à la Communauté de Vicdessos :
Le Père Jean ROUX.

Son Excellence Monseigneur RASTOUIL, Evêque de Limoges, a nommé :

- Vicaire à la Communauté de Saint-Moreil :
Le Père STEICHEN, de la Communauté de Nérondes.
- Vicaire-Econome et Chef de Communauté à Saint-Laurent-les-Eglises :
Le Père Henri PIOT.
- Vicaire à la Communauté de Saint-Laurent-les-Eglises :
Le Père SAUVAGET, nouveau prêtre.
- Vicaire à la Communauté de La Souterraine :
Le Père M. MARSTEAU, de la Communauté de Saint-Moreil.

Son Excellence Monseigneur PERRIN, Archevêque de Carthage, a nommé

- Vicaire à Sainte-Croix de Tunis :
Le Père E. COSSEMENT, nouveau prêtre.

Son Excellence Monseigneur DEBRAY, Evêque de Meaux, a nommé :

- Vicaire à la Communauté de Villiers-Saint-Georges :
Le Père R. ETAVE, de Nérondes,

Son Excellence Monseigneur GAUDEL, Evêque de Toulon, a nommé :

- Vicaire à la Communauté de La Seyne :
Le Père OLIVIER, nouveau prêtre.
- Vicaire à la Communauté de Rians :
Le Père E. LE GALL, nouveau prêtre,

Son Excellence Monseigneur MEGNIN, Evêque d'Angoulême, a nommé :

- Vicaire-Econome à La Couronne, communauté de Saint-Ausone :
Le Père J. DEGUILLAUME, de la Communauté de La Rochelle.
- Vicaire à Saint-Ausone :
Le Père RAMILLON, de la Communauté de Nérondes.

Son Excellence Monseigneur MORILLEAU, Evêque de La Rochelle, a nommé :

- Vicaire-Econome de Sainte-Anne et Chef de Communauté :
Le Père Pierre FOY, de la Communauté de Saint-Ausone.
- Vicaire à Sainte-Anne :
Le Père Claude DEGARABIT, nouveau prêtre.

Son Excellence Monseigneur JACQUEMIN, Evêque de Bayeux, a nommé :

- Vicaire à Sainte-Marie Madeleine Postel :
Le Père René CACLIN, de la Communauté de Saint-Ausone.

Son Excellence Monseigneur LALLIER , Archevêque de Marseille, a nommé :

- Vicaire à la Communauté de Saint-Louis :
Le Père D. BLANCHET, nouveau prêtre,
- Vicaire à la Communauté de Saint-Michel
Le Père P. DOARE, venant de la Congrégation du Sacré-Coeur, et le Père SIMON,
nouveau prêtre.

Son Excellence Monseigneur JORCIN, Evêque de Digne, a nommé :

- Vicaire à la Communauté de Riez, chargé de liaison des Communautés Riez-Rians :
Le Père Robert SIMON, de Ginasservis.

Son Excellence Monseigneur FERRAND, Archevêque de Tours, a nommé :

- Vicaire-Econome de Channay et Chef de Communauté :
Le Père Marc LAURENT, de la Communauté de Villiers-Saint-Georges.
- Vicaire à la Communauté de Channay :
Le Père B. PROVOST, nouveau prêtre.

Son Excellence Monseigneur GAUDRON, Evêque d'Evreux, a nommé

- Vicaires à la Communauté de Saint-André de l'Eure :
Le Père Charles ROUSSEAU, de la Communauté de CHANNAY
Le Père J. DUFRANCATEL, de la Communauté de Miraumont.

Son Excellence Monseigneur LEFEBVRE, Archevêque de Bourges, a nommé :

- Vicaires à la Communauté de Graçay :
Les Pères B. THIRON, de la Communauté de St-André de l'Eure,
et J. M. FALLOUX, Vicaire à Sancoins.

Son Excellence Monseigneur BOUGON, Evêque de Moulins, a nommé :

- Vicaire à la Communauté de Montluçon :
Le Père Ch. CORRE, de la Communauté des Grésillons.

Son Eminence le Cardinal LIENART, Evêque de Lille, a nommé

- Chef de la Communauté de l'Apostolatus Maris à Dunkerque :
Le Père R. TIBERGHIEU, de la Communauté d'Alfortville.

ORDINATIONS

Le dimanche 12 octobre, par délégation de Son Eminence le Cardinal LIENART, Son Excellence Monseigneur MARTY, Evêque de Saint-Flour, et membre de la Commission Episcopale, a fait la première ordination de l'année scolaire dans l'Eglise de Pontigny.

Ont reçu le Diaconat :	Émile PILLOT Jean VAMPOUILLE
A reçu la Tonsure :	Jean-Robert TEURLINGS

LETTRE PASTORALE

de Son Eminence le Cardinal Evêque de Lille,
annonçant la mort de Sa Sainteté le Pape Pie
XII et son départ pour le Conclave.

Mes Frères,

Notre Saint Père le Pape PIE XII vient de mourir dans la 83ème année de son âge et la 20ème de son Pontificat. Nous ne pouvons songer à retracer en quelques lignes une vie apostolique si longue et si pleine, mais nous voulons de tout cœur prendre le deuil et rendre un filial hommage à la mémoire de Notre Père vénéré.

Nous aimions sa Piété profonde envers Dieu, envers Notre Seigneur Jésus Christ, envers la Sainte Vierge Marie. Elle se manifestait par le recueillement profond qui s'emparait de lui, à l'autel, en présence du Saint-Sacrement, dans toutes les cérémonies religieuses, et qui frappait tous les assistants. Elle s'exprimait dans les prières qu'il composait lui-même, à l'usage du clergé et des fidèles, dans les grandes circonstances, avec une Foi ardente et un fervent amour. Elle pénétrait toute sa vie et communiquait à sa personne un prestige religieux qui inspirait à tous ceux qui l'approchaient le plus grand respect,

Nous lui sommes reconnaissants du labeur immense qu'il s'est imposé pour apporter au monde tourmenté dans lequel nous vivons la lumière de sa Parole, de Ses messages et de Ses Lettres. Pas un Congrès ne s'est tenu à Rome sans qu'il ne s'intéresse à ses travaux et n'y fasse entendre, sur la matière précise dont il s'agissait, la pensée de l'Eglise. Pas un événement ne s'est produit dans l'univers sans qu'il n'indique les solutions chrétiennes les plus justes et les plus humaines. Et telle était l'ardeur de son zèle qu'il poursuivait sa tâche jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Le Saint-Père est mort victime de son zèle et de sa charité.

Dès le premier discours de son Pontificat, il avait marqué sa volonté de travailler sans relâche à promouvoir entre les hommes la paix fondée, non point sur la force des armes, mais sur la justice mutuelle, Il avait choisi pour devise : "Opus Justitiae Pax. Le Paix est Œuvre de Justice". Et pendant vingt ans, il a persévéré dans son effort résolu pour entraîner les peuples dans cette voie.

Nous-même, vous le savez, mes Frères, nous avons reçu bien des marques de sa sollicitude et de sa bonté paternelles. Entre toutes, je n'en citerai qu'une : Nous lui devons d'avoir donné à la Mission de France sa Constitution définitive et sa place officielle parmi les entreprises apostoliques de l'Eglise dans notre pays. La Mission de France restera digne de la confiance que lui a témoignée Sa Sainteté.

Quant à nous, notre devoir est de nous rendre prochainement à Rome afin de partager avec les membres du Sacré Collège les responsabilités du gouvernement de l'Eglise, assister aux funérailles du Saint-Père et participer ensuite à l'élection de son successeur. Nous recommandons ces grandes intentions à vos prières.

+ Achille Cardinal LIENART
Evêque de Lille.

Le PAPE PIE XII
ET LA MISSION.

Comme le rappelle à ses diocésains, Son Eminence le Cardinal LIENART, c'est à un titre particulier que la MISSION DE FRANCE a prié pour Sa Sainteté le Pape PIE XII, afin que le Seigneur reçoive dans sa paix celui qui avait comme devise :

"La Paix est une Œuvre de Justice".

Le Cardinal SUHARD, qui a présidé à la première naissance de la Mission a été rappelé à Dieu, il y a neuf ans.

Le Pape PIE XII qui a établi la Mission dans l'Eglise le rejoint maintenant.

Quelques dates importantes nous aideront à nous souvenir :

24 juillet 1941 : L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques décide de fonder le Séminaire de la MISSION DE FRANCE.

septembre 1941 : Le Cardinal SUHARD écrit aux Evêques de France :
"Afin de rendre au Christ et à l'Eglise tant de populations qui en sont pratiquement séparées, il a été décidé que, sous le haut patronage de leurs Eminences et de leurs Excellences les Cardinaux et Archevêques de France, la "Mission de France" serait créée et qu'un Séminaire serait établi dans lequel se formeraient les Prêtres désireux de se consacrer au travail apostolique de la "Mission en menant la vie commune, et les Séminaristes qui souhaitent de prendre rang un jour parmi ces prêtres.
Le Séminaire de la Mission de France est fondé à Lisieux, près du Carmel où a vécu et où est morte Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, cette âme apostolique qui a passé sa vie et qui passe son ciel à prier "pour les Prêtres et pour les Missionnaires et que l'Eglise a proclamée "Patronne des Missions."

5 octobre 1942 : Le Père AUGROS accueille à Lisieux les premiers pères et les premiers séminaristes.

novembre 1947 : Le Pape PIE XII reçoit en audience le Père AUGROS et le Père LAPORTE.

10 mai 1949 : Le Saint-Siège donne à la Mission son premier statut canonique. Le Cardinal SUHARD le reçoit sur son lit de mort. Après son retour vers le Père, Son Eminence le Cardinal LIENART devient Président de la Commission Episcopale de la Mission.

9 juillet 1952 : Le Père PERROT est nommé Délégué Général de la Commission Episcopale de la Mission. Il aide Son Eminence le Cardinal LIENART et les Congrégations Romaines à préparer le Statut de la Mission.

9 juillet 1952 : Le Père PERROT est nommé Délégué Général de la Commission Episcopale de la Mission. Il aide Son Eminence le Cardinal LIENART et les Congrégations Romaines à préparer le Statut de la Mission.

Le Père BASSEVILLE devient Supérieur du Séminaire de la MISSION.

15 août 1954 : Sa Sainteté le Pape PIE XII signe la Constitution Apostolique "Omnium Ecclesiarum".

15 décembre 1954 : Au nom du Pape PIE XII, Son Excellence Monseigneur MARELLA, Nonce Apostolique, installe Son Eminence le Cardinal LIENART comme Prélat de la MISSION DE FRANCE à Pontigny.

19 novembre 1955 : La Sacrée Congrégation Consistoriale donne à la Mission sa "LOI PROPRE".

10 avril 1956 : Sa Sainteté le Pape PIE XII apprenant les difficultés matérielles du Séminaire de Pontigny du fait de la construction d'un vaste bâtiment, fait parvenir à la Mission un important don personnel.

13-22 mars 1956 : Séjour à Rome de Son Eminence le Cardinal LIENART et du Vicaire Général. Le 16 mars, Sa Sainteté le Pape PIE XII reçoit longuement le Prélat de la Mission et, après son audience, vient s'entretenir de la Mission avec le Vicaire Général et plusieurs Pères.
"La Mission de France, dit le Saint Père, est une œuvre importante, pour l'Eglise !"

26 décembre 1957 - 6 janvier 1958 : Second séjour à Rome du Vicaire Général. Le Saint-Père me reçoit en audience le 6 janvier, Monseigneur Dell'Aqua m'écrit le 13 janvier, au nom du Pape :
"Le Souverain Pontife a agréé avec une grande bienveillance votre lettre du 1er janvier... Le Saint-Père forme des vœux paternels pour la tâche importante et délicate que vous accomplissez. De grand cœur, il appelle sur toutes les Communautés et sur le Séminaire l'effusion de la grâce divine."

Pour moi, j'ai donc en la joie d'être reçu à trois reprises par ce Grand Pape. La première fois, simple curé de campagne, j'ai pu entretenir le Saint-Père des problèmes du monde rural. La seconde fois, après l'audience accordée à Son Eminence le Cardinal LIENART, il a été question des problèmes généraux de la Mission. La troisième fois, en janvier de cette année, le Pape s'est informé avec soin du Séminaire et de sa marche.

Maintenant qu'il a rendu compte au Seigneur de son écrasante mission et qu'il voit dans la lumière les difficiles problèmes qui restent notre lot, nous sommes assurés que son aide continue,

Pour nous, continuons aussi notre œuvre dans la fidélité.

Et cette fidélité, ramènera sur nos lèvres et dans notre cœur, au Memento du Sacrifice, le nom du Pape qui a fondé la MISSION.

Jean VINATIER.

-=-=-=-=-=-

Réflexions et recherches

THEME BIBLIQUE
sur l' "AMOUR" dans
L'Ancien Testament

---=---=---

Nous sommes heureux de vous donner la primeur d'un article qui paraîtra dans le Vocabulaire de la Bible qui se prépare à partir des textes de la Bible de Jérusalem. Vous découvrirez facilement la richesse de ce thème : vous en ferez aisément l'application, soit pour votre propre vie spirituelle (pourquoi ne pas prendre quelques-uns de ces textes en réunion d'équipe ?),soit pour la catéchèse des jeunes et des adultes.

Nous espérons que le Père WIENER vous donnera la suite : c'est-à-dire un thème sur l'Amour dans le Nouveau Testament.

J. V.

N.B. Vous savez que l'étude approfondie de ce thème a fait l'objet de la thèse soutenue à Rome par le Père WIENER, et publiée chez Letouzey :

"Recherches sur l'amour pour Dieu dans l'Ancien Testament",

° °

°

I- AMOUR ENTRE LES HOMMES

Il n'y a pas d'homme vivant sans besoin d'aimer : livre d'un peuple vivant, la Bible fait donc place à cette fondamentale faculté d'aimer qui est en l'homme. On l'y trouve sous toutes ses formes et avec toutes ses expressions diverses, L'hébreu, comme le français, possède un mot (ahab) qui désigne toutes

ces façons "d'aimer" : celle du camarade et de l'admirateur, celle de l'ami, celle du +père et de la mère, celle du +fils, celle de l'amant, de l'amoureux, du fiancé et de "l'époux"; les LXX le traduisent presque toujours par "agapê" (et ses dérivés), qui sera dans le NT le mot typique du langage de la "charité".

Dans l'AT, le mot est donc tout chargé de significations humaines, avec le meilleur et le pire, le plus charnel et le plus spirituel, le plus raisonnable, et le plus pécheur. Il décrit l'ardeur que peut mettre l'homme en des relations multiples avec les différentes catégories de ses semblables ; et si le même mot désigne l'amitié et la relation avec la femme aimée, le dévouement au maître et le sentiment paternel (2S 1, 26 ; Ex. 21, 5), c'est qu'une réalité commune est sous-jacente à tout cela. Et bien sûr, d'autres mots traduisent toutes les nuances de la fidélité, de l'attachement, de l'affection, de la passion ; citons seulement la notion complexe qu'est le "hesed", imparfaitement rendu par "miséricorde" dans les versions anciennes : c'est à peu près ce "sentiment naturel" qui fait que, sans contrainte légale, on use de bonté, d'indulgence, pour les membres de sa famille, de sa tribu. (Lods). (Gn 24,49 ; Rt 3,10 ; Ze 7,9 ; cf. encore Jos, 2, 12-14). Tout au long de la Bible, en particulier dans les livres historiques, nous voyons Israël vivre toutes ces réalités, dont une expression généralement sobre et discrète laisse deviner cependant la profondeur et l'intensité (vg dans l'histoire de David, 1S 18, 1-3 ; 2S 3,16 ; 12, 15-25 ; 19, 1-5). Ct tout entier, quelle que soit sa signification dernière, témoigne pour l'amour de l'homme et de la femme.

Bref, l'homme biblique sait que l'affection sous toutes ses formes est son bien le plus précieux (Pr 15,17)

II – AMOUR DE DIEU POUR LES HOMMES

Yahvé, lui aussi, aime. Ce qui fait la grandeur transcendante du Dieu biblique, ce n'est pas seulement une puissance immense qui inspire la terreur, ni une pureté absolue devant laquelle on ne peut que se sentir souillé ; c'est avant tout le fait qu'il possède à un degré infini tout ce que l'homme a de plus beau, à commencer justement par l'amour ; et son amour est un don absolument gratuit (cf. élection, alliance), une fidélité inaltérable. Dans la majesté même du Sinäï, où il révèle justement sa transcendance, il affirme cette affection attentive et patiente qu'il a pour son peuple,

"Yahvé, Yahvé, Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère,
riche en grâce et en fidélité, qui garde sa grâce à des milliers,
tolère faute, transgression et péché, et ne laisse rien impuni."

(Ex. 34, 6-7)

C'est bien l'amour qui est au premier plan ; la colère et la jalousie (cf. zèle) ne sont que des corollaires, des réalités provisoires qui préparent la victoire définitive de l'amour (cf Ex. 18, 26-32).

Cet amour de Dieu, Israël le décrit avec les mots mêmes et les images des formes humaines les plus intenses de l'amour. Il dit que Dieu connaît son peuple (Am. 3,2), avec ce que le mot biblique comporte de participation et d'affection. Il dit surtout que Dieu aime, évoquant par ce simple mot tous les har-

moniques dont nous parlions plus haut (I). Dieu est Père (Os II, 1-4), sa tendresse est dite d'un mot (rahamin) qui évoque immédiatement le sein maternel et la génération (cf. LR 3,26), donc l'attachement instinctif, irréprouvable, pour l'être auquel on a donné la vie (cf. vg Jr 31,20 ; Is 49,15, Ps. 103,13). Surtout, Dieu est Epoux : Osée, au cœur d'une expérience douloureuse, qui atteint au plus profond son propre amour d'époux (Os 1-3) découvre que Yahvé, lui aussi, connaît la passion et la souffrance de l'amour ; le thème qu'il inaugure ainsi, dans une expérience qui l'engage tout entier, aura une extraordinaire fécondité au long de la littérature prophétique (noces).

C'est à la lumière de ces moments plus intenses qu'il faut lire tous les textes qui parlent de l'amour de Dieu pour Israël, de son "hesed", marque de sa fidélité à tous ces liens créés par sa libre initiative (cf. Ps. 136 ; Dt 13,18 ; J1 2,13), de sa bonté (Ps 34,9 ; 100,5), de sa grâce (cf. Gn 6,8 ; Is 30,18).

Dieu aime son peuple d'un amour qui s'adresse à la collectivité (Dt 4,37 ; 23,6 ; L,1). Il aime aussi individuellement les hommes, comme le dira surtout la littérature post exilienne ; il s'attache aux justes (Ps 37, 25-29 ; I 46,8), se penche avec prédilection sur les pauvres et les petits (Ps 113, 5-8), mais englobe aussi dans son amour infini tous les Pères qu'il a créés (Sg 11, 23-26),

III - AMOUR DES HOMMES POUR DIEU.

En face de la réalité si vivante dans la Bible d'un Dieu qui aime gratuitement (Dt 7, 7-8), le "premier" (cf. 1Jn 4,19), comment l'homme va-t-il répondre ? L'homme biblique aime-t-il son Dieu ?

L'idée même d'un tel amour n'était pas inconnue du monde ambiant. Le Grèce ne l'a pas connue, ni admise, et son attitude se résume assez bien dans le mot d'un philosophe du IVème siècle :

"Il serait étrange de prétendre qu'on aime Zeus".

Mais, en Egypte, la religion spontanée que traduisent les chatons des "scarabées" surabonde de formules comme : "Le favori de Dieu est celui qui l'aime" ou "Dieu aime celui qui l'aime". L'amour pour Dieu y apparaît comme "une des principales conditions de la faveur divine", voire "l'unique clef de la bienveillance de Dieu pour l'homme" (Drioton). Des formules comme Pr 8,17 (peut-être même Ex 20,6) sont probablement des échos de cette littérature. Il y a là cependant un manque d'images vigoureuses et un certain caractère intéressé : les dieux égyptiens semblent avoir besoin qu'on les aime d'abord pour rendre à leur tour quelque amour.

En face de Yahvé, Dieu de l'amour gratuit, la réponse humaine va se chercher selon un cheminement qui lui est propre.

La question se pose dès Osée, mais celui-ci (frappé d'ailleurs par sa propre expérience humaine de l'amour), découvre d'abord le refus de l'homme "adultère" et "prostitution", poursuite effrénée d'amants dérisoires (Os. 2,7 ; 9,12), qui sont les peuples patens et leurs idoles. Mais le prophète ne cesse d'espérer autre chose. Il attend une "réponse" enfin donnée (2,17), une authenti-

que et cordiale "connaissance" de Dieu (6, 6), un "hesed" déjà marqué de l'ardeur qui seule peut répondre à la tendresse de Dieu (6,6 ; 10,12 ; 12,7), Bien plus, il annonce que Dieu prendra un jour l'initiative de nouvelles fiançailles où lui-même apportera en dot (même termes et même construction que 2S 3,14 !) à son peuple la justice, le droit, le "hesed" la tendresse. Mais nulle part, Osée n'ose dire qu'Israël aime ou pourrait aimer Yahvé : on dirait qu'il n'ose pas regarder plus haut que l'humble et bienheureux repentir qu'annoncera Ez (16, 61-63).

Jérémie fait un pas en avant. Sous ses yeux, il y a toujours l'infidélité et la révolte (2, 20-25), mais sa vision dramatique de l'histoire religieuse de son peuple est encadrée par deux images toutes différentes d'amour intense et réciproque : aux origines, le temps des épousailles dans l'amour au désert (2, 2), et dans l'avenir la réconciliation totale (31, 22). Le dialogue d'amour, aujourd'hui interrompu par le péché de l'homme, est cependant une réalité. C'est déjà comme l'ébauche de ce que chantera triomphalement Ct (si du moins on en admet l'interprétation allégorique).

C'est sans doute dans le climat de la première prédication de Jérémie que paraît Dt, qui proclame l'amour pour Dieu, non seulement comme possibilité mais comme commandement :

"Tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir". (6, 5)

Tout le livre appellera chaleureusement Israël à engager toutes ses forces dans cet amour (11, 13 ; 13, 4 ; 19, 9 ; 30, 16). D'ailleurs Yahvé lui-même circonscrit le cœur d'Israël pour créer en lui cet amour (30, 6).

Une fois proclamée, cette révélation se répercutera indéfiniment au long de la Bible. Quand les formules seront moins colorées, il faudra y retrouver le souvenir des heures plus intenses et toute la richesse de ce qu'est l'amour, la joie de pouvoir aimer Dieu comme on aime les siens (1). Et de la même façon, on aimera tout ce qui est de Dieu : son Nom ; sa Loi ; sa Sagesse... (cf. parmi une foule de textes Ps 31, 24 ; 73, 25 ; 116, 1 ; 119, 127 ; Pr 8, 21 ; S1 1, 10 ; 4, 14) Et le mot même qui caractérise le bon "Juif" pieux, c'est "hasid", tout chargé de la signification de "hesed" dont il dérive (vg Ps 4, 4 ; 16-40 ; 132, 9-16).

IV - AMOUR DU PROCHAIN

Le docteur de la loi de Lc 10, 26-27 cite le commandement de l'amour (Dt 6,5) comme l'essentiel de la Loi ; il y joint :

"Tu aimeras ton prochain comme toi-même " (Lc 19,18) ; le même rapprochement se trouve en plusieurs apocryphes de l'époque. L'AT, lui, ne le fait jamais explicitement, et le second commandement" apparaît dans LV sans relief particulier, perdu dans une série de préceptes divers.

Cependant, il y a une tradition biblique très enracinée en faveur de l'amour du prochain. Les premières pages des traditions yahvistes nous disent que c'est une offense à Dieu que d'être indifférent ou hostile à son proche (Gn 3,12 -

4, 9-10). Les lois les plus anciennes joignent au respect de Dieu le respect de l'homme, que ce soit dans le Décalogue (Ex 20, 12-17) ou le "Code de l'Alliance", qui abonde en prescriptions d'attention aux pauvres et aux petits (Ex 22, 20-26 ; 23, 4-5). Toute la tradition prophétique d'Amos (1,2) à Malachie (3,5); et toute la tradition sapientielle, des anciens proverbes (Pr 14,21) à Sg (2, 10-12) vont dans le même sens : nul ne peut être agréable à Dieu s'il ne respecte les autres hommes, surtout les plus abandonnés, les moins "intéressants".

Que ce respect aille jusqu'à l'amour, cela n'est pas dit souvent (Lv 19 18-34 ; Dt 10-19). Si le premier texte vise en général le "prochain" (il faudrait préciser le sens du mot, et voir comment il a évolué, cf. frère), les deux autres visent l'étranger ; on retrouve là la sollicitude toute spéciale de la Bible pour les plus humbles. Le contexte de Dt 10, 19 explique bien que cet amour de l'étranger est à la fois imitation de Dieu et marque de reconnaissance à ce Dieu pour son acte sauveur fondamental de l'exode : Yahvé "aime l'étranger, car au pays d'Egypte, vous fûtes des étrangers" (cf Lf 19, 34 et déjà Ex 22, 20 ; 23, 9). On dépasse donc la solidarité naturelle pour s'élever à des motifs proprement religieux. Ici encore, le terrain est préparé pour que ce commandement prenne toute son ampleur dans le Nouveau Testament.

Père WIENNER

DOCUMENTS

PROBLEMES DE NOTRE TEMPS

I- LES CAUSES DE L'APOSTASIE MODERNE :

Dans une lettre sur la pastorale aux prises avec l'apostasie moderne, adressée à l'Archevêque de Milan, Mgr Dell Aqua, Substitut de la Secrétairerie d'Etat, écrit de la part du Saint-Père :

"Les racines de cette apostasie - à la fois philosophique et pratique - sont à rechercher dans le fait que les courants de pensée et les différents aspects de la culture se sont progressivement éloignés des vérités chrétiennes : la rupture de l'unité chrétienne en Europe, l'athéisme scientifique, le nationalisme, l'illuminisme, le laïcisme, le matérialisme dialectique, la franc-maçonnerie : voilà quelques-unes des causes du processus d'égarement intellectuel et moral dont nous voyons aujourd'hui les dernières conséquences.

"... Rétablir un contact vivant entre la pensée chrétienne et la culture moderne s : telle est aujourd'hui une des tâches les plus graves du Sacerdoce et du Laïcat Catholique - tâche de longue haleine dont

on ne mesurera les fruits que plus tard -. Au milieu du désarroi des intelligences, cette tâche trouve une disposition favorable dans l'inextinguible soif de vérité qui rend l'esprit humain accueillant aux consolantes certitudes de la synthèse chrétienne du savoir. Jamais peut-être comme aujourd'hui, on n'a constaté la nécessité morale de la Révélation..., même pour la recherche des suprêmes vérités naturelles et pour la sécurité du processus rationnel de l'esprit humain dans la recherche du vrai."

II - L'ESPRIT MISSIONNAIRE ET L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE :

Lors des retraites sacerdotales de septembre, Son Eminence le Cardinal FELTIN, Archevêque de Paris, a parlé à ses prêtres : de l'esprit apostolique, de l'esprit missionnaire, de l'esprit communautaire. Voici quelques extraits qui intéressent particulièrement les équipes sacerdotales.

II. - L'Esprit Missionnaire :

Depuis quelques années, on parle beaucoup de l'esprit missionnaire, On a créé des organismes qui se nomment "Mission de France", "Mission de Paris", "Mission Ouvrière", etc... Et ce terme de "mission" qui était réservé, jadis, à l'apostolat lointain en pays païen, a trouvé, non sans raison, droit de cité chez nous. Il est resté quelque temps assez imprécis et, aujourd'hui, il rappelle que nous sommes en face d'une double tâche.

Nous savons, en toutes nos paroisses, des chrétiens qui ne sont pas totalement étrangers aux exigences du christianisme ; ils sont baptisés, plus ou moins fidèles à leur baptême, plus ou moins pratiquants ; ils constituent un ensemble d'âmes qu'il faut continuer à éduquer, à guider, à alimenter, qu'il faut unir en une communauté priante et fraternelle. C'est le propre de la tâche pastorale qui s'accomplit dans un esprit apostolique.

Mais il y a aussi, dans ces mêmes paroisses, toute une foule de païens, ou même de baptisés très éloignés du Christ et de Sa vie. Il y a surtout, tout un monde dans lequel nous sommes plongés, monde du péché, monde païen et laïcisé, qui exerce son influence souvent déterminante sur notre société.

C'est proprement la tâche missionnaire, d'une part de gagner à la vie du Christ, de faire accéder à l'Eglise ces âmes éloignées, et d'autre part de travailler en même temps à corriger, à "baptiser" le milieu déchristianisé dans lequel nous vivons."

....

"Comme le rappelait Pie XII aux curés de Rome, le 27 mars 1953, il "faut sauvegarder à la fois la hantise du retour des égarés et la sollicitude pour les fidèles. Est-ce possible ? Je le crois !"

....

"Quelles formes peut prendre cette action missionnaire ?

A - Il est évident que cette action missionnaire pose des problèmes variés, dont certains ne semblent pouvoir être résolus que par des organismes ou par des prêtres spécialisés. C'est pourquoi le Cardinal SUHARD avait provoqué la création de la MISSION DE France et de la Mission de Paris, et suscité la participation active des prêtres au travail. Je ne reviens pas sur cette situation toujours délicate, sur ces vocations particulières qui ont leur place à certaines conditions dans l'ensemble de l'action missionnaire à mener. C'est pourquoi vient d'être mise sur pied la Mission Ouvrière, chargée de promouvoir et de coordonner les efforts missionnaires dans le monde ouvrier.

B - Mais la tâche apostolique et pastorale qui incombe à chaque curé ou vicaire comporte elle-même de grandes possibilités d'activité missionnaire."

....

"C'est plus que jamais le devoir de tout pasteur d'établir la communauté fidèle en état de mission, c'est-à-dire à la fois efficacement tournée vers les non-chrétiens à convertir, et pleinement vivants elle-même de la vie du Christ, réalisée dans la charité, exprimée et entretenue dans l'action liturgique et la pratique sacramentelle.

C'est pourquoi, s'il convient d'éviter tout repli de la famille paroissiale sur elle-même, il faut bien se garder également de supprimer ce qui contribue à l'enrichir et à la fortifier."

....

III - L'esprit Communautaire :

"Aujourd'hui, pour assurer la tâche du ministère pastoral, comme pour lui donner ses dimensions missionnaires, la nécessité d'agir en commun se manifeste."

"Pour consacrer cette communauté entre l'Evêque et ses Prêtres, vous savez qu'au jour de l'Ordination, la messe est concélébrée. Cette constitution fondamentale qui reflète extérieurement et réalise intérieurement l'unité vitale du Sacerdoce du Christ auquel participent les prêtres, peut très réellement s'épanouir par divers aspects de vie en équipe, soit pour la mise en commun de la prière, soit pour l'étude de problèmes apostoliques et la recherche de leur solution.

Mais il importe que ces équipes sacerdotales soient

a) Des équipes correspondant à des communautés réellement existantes et situées dans l'Eglise."

Prêtre de l'Eglise, c'est dans la cellule où je suis hic et nunc incorporé que j'ai à vivre et à travailler en communauté. C'est en elle que je dois m'intégrer."

b) Des équipes surnaturellement orientées vers l'avènement du Royaume dans les âmes, ce qui suppose trois conditions :

1° Que chacun des membres de l'équipe soit aidé personnellement par la mise en commun des expériences, des connaissances, des jugements et des initiatives des autres, à accomplir sa besogne dans le champ qui lui a été confié.

L'équipe n'a pas à faire le travail. Elle n'a d'autre responsabilité propre que d'aider chacun à mieux accomplir sa mission personnelle.

2. Que l'équipe serve à coordonner les efforts de tous en vue d'un dispositif apostolique capable d'assurer une plus grande efficacité dans la paroisse ou dans le secteur."

3. Que la charité fraternelle existant entre les membres de l'équipe porte un témoignage du Christ vivant dans ses prêtres, dans son Eglise. Chaque prêtre n'a pas à attirer à lui, ni même au Christ à travers lui, mais au Christ à travers l'Eglise d'aujourd'hui,

c) De telles équipes ont un triple avantage :

1° Elles ne supplantent pas, mais secondent les directives et les impulsions données par la Hiérarchie. Elles ne sont pas des centres de critiques contre les décisions de l'autorité, mais plutôt un effort concerté pour comprendre et réaliser ce que l'autorité demande. Elles ne revendiquent pas un pouvoir indépendant que, ni en droit, ni en fait, elles ne peuvent avoir. Elles favorisent, au contraire, l'esprit diocésain fait de respect et de simplicité confiante envers ceux auxquels l'Eglise a donné autorité et responsabilité.

2° Elles ne suppriment pas la responsabilité personnelle de chacun mais en facilitent la prise en charge. Il y a parfois des exagérations qui se manifestent, en ce sens qu'on ne fait rien, et qu'on ne veut rien faire, sans avoir au préalable l'avis de l'équipe, auquel on se conformera aveuglément. Il y a là une abdication de la personnalité qui n'est pas légitime.

3° De telles équipes entretiennent l'idéal sacerdotal devant les difficultés et les lassitudes du ministère. Elles sont en même temps un précieux secours pour le progrès du Royaume de Dieu dans le Diocèse, dans la Paroisse, dans les institutions, dans toutes les âmes.

d) Mais ces équipes exigent :

1° Une Foi profonde pour juger tout et décider tout à sa lumière, et pas d'après des normes purement humaines.

2. Une charité ardente pour que l'affection fraternelle entre les équipiers permette, sans heurts, les concessions réciproques, toutes modifications opportunes aux projets proposés ou aux méthodes établies, surtout pour accepter les autres tels qu'ils sont avec leur tempérament, leurs habitudes, leurs défauts, mais en même temps pour chercher à les corriger amicalement de tous ces petits "rien" qui nuisent souvent à l'efficacité d'un ministère.

3° Un grand esprit de sacrifice dominant cette charité, suscitant l'oubli de soi, afin d'épouser la vie de la communauté, sans vouloir imposer à celle-ci ses petites vues personnelles. En retour de telles équipes donnent une plénitude de richesse et de joie sacerdotale qu'ignorera toujours, sans doute, celui qui travaille et vit isolément."

....

° °
°

+ +
+

Sommaire

I - PARTIE OFFICIELLE :

Nominations 1958	page 2
Ordinations	" 3
Lettre Pastorale de S. E. le Cardinal Evêque de Lille annonçant la mort de S. S. le Pape Pie XII	" 7
Le Pape Pie XII et la Mission	" 8

II - REFLEXIONS ET RECHERCHES :

Thème Biblique sur l'Amour dans l'Ancien Testament (Claude WIENER)	" 11
Documents " Problèmes de notre temps "	" 15

lettre aux communautés de la mission de france — rédaction : jean debruynne, 27, avenue de
choisy, paris 13ème — administration : mission de france, pontigny (yonne) c.c.p. chancelier
de la mission de France : paris 12024-54 - a. mathey, imprimeur, paris